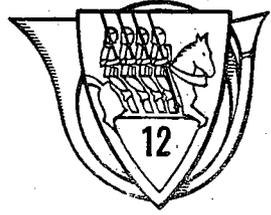


N° 14
[Signature]

AMICALE DES ANCIENS



DU 12^E RÉGIMENT DE CHASSEURS

S O M M A I R E

- TEXTE DU TELEGRAMME ADRESSE AU GENERAL SALAN le 14 Mai 1958 à 11 heures	Page 2
- NOTE DU COMITE DE LIAISON INTERFEDERAL DES AMICALES REGIMENTAIRES	3
- UN HEROS ARDENNAIS	4
- UN PRECURSEUR DE GENIE	5
- UNE VIEILLE FIGURE DU 12 ^e CHASSEURS DISPARAIT. . .	7
- COMPTE-RENDU DE NOTRE DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE.	7
- NOTRE CARNET DE FAMILLE	8
- DIVERS	9

--ooo0ooo--

La correspondance doit être adressée:

- a)- pour les membres de la Section de ROUEN: à Monsieur Jean LEGRIS
rue de la République à ROUEN (Seine Maritime).
- b)- pour les membres de la Section de SEDAN: (C.C.P. CHALONS S/
MARNE n° 415-94) à Monsieur Martial MOYEN, 38, av. des
Martyrs de la Résistance à SEDAN
ou au Commandant de GRETRY, 27, avenue
Philippoteaux à SEDAN.

La VITALITE d'une Amicale dépend surtout du nombre de ses
Membres payant régulièrement leur cotisation et assistant à ses
réunions.

AIDEZ-NOUS à ramener au sein de notre Amicale, ceux qui
soit par négligence, soit par désintéressement, s'en éloigne.

NOTE DU COMITE

Avant de vous laisser lire ce numero de notre bulletin, nous tenons tout d'abord à vous présenter toutes nos excuses pour le retard apporté à sa parution.

Notre "service imprimerie" (plutôt restreint) s'est trouvé devant tant de soucis et de difficultés de toute nature, ajoutés à ses obligations professionnelles, qu'il a été contraint, bien malgré lui, de retarder hélas beaucoup trop, la mise en page de ce bulletin.

Nous vous demandons instamment de ne pas trop lui en vouloir, car, croyez-nous sincèrement, il met tout son coeur et son temps disponible à se consacrer à la cause de notre Amicale.

MERCI.

-----ooooOoooo-----

TEXTE DU TELEGRAMME ADRESSE AU GENERAL SALAN
le 14 MAI 1958 à 11 heures
par le Général du VIGIER

"Destinataire: Général SALAN - Commandant Supérieur Interarmes
" ALGER

"Texte : Anciens Combattants COMITE LIAISON INTERFEDERAL AMICALES
"REGIMENTAIRES vous demande exprimer leur sympathie à leurs jeunes
"camarades ALGERIE et leur confiance pour conserver intégrité
"patrimoine national. Stop. Vous assure personnellement fidélité
"camaraderie. du VIGIER.

"Nom de l'expéditeur: du VIGIER - Comité de Liaison 5 rue Logelbach
"

-----ooooOoooo-----

NOTE DU COMITE DE LIAISON
INTERFEDERAL DES AMICALES REGIMENTAIRES

Nous avons reçu, signée par le Président du Comité de Liaison Interfédéral des Amicales Régimentaires: le Général de Corps d'Armée du VIGIER, la note suivante. Nous la reproduisons en son entier car elle dicte très exactement les sentiments et l'attitude qui doivent être les nôtres en face des événements d'Algérie.

(Note du Comité : Afin de bien comprendre la signification et la portée exactes de ce qui suit, nous vous demandons de vous reporter à trois semaines en arrière.)

PARIS, le 17 Mai 1958.

Mon cher Président,

Les événements qui viennent de se dérouler à ALGER ont été provoqués par un sursaut de la population (européenne et musulmane) qui, à tort ou à raison, a cru que le nouveau Gouvernement accepterait de ne pas maintenir l'ALGERIE dans la souveraineté française. Pour éviter des perturbations encore plus graves, l'Armée a pris la situation en main.

A vous, qui me faites l'honneur de m'accorder votre confiance, je tiens à faire connaître que, dans sa réunion du Samedi 17 mai, le Bureau Directeur de notre Comité de Liaison a arrêté, ainsi qu'il suit, les bases de la conduite à tenir par les Anciens Combattants dans la période troublée actuelle:

- 1) - Se serrer autour de l'Armée. Elle se bat dans des conditions difficiles au delà de la Méditerranée, nous lui devons de maintenir la Métropole, qui constitue ses arrières, au même niveau moral qu'elle-même.
- 2) - Tous ceux d'entre nous, qui avons la possibilité de faire entendre notre voix, devons répandre, autour de nous, cette idée simple: "L'ARMEE SE BAT POUR LA FRANCE, DEFENDONS-LA CONTRE TOUS CEUX QUI L'ATTAQUENT."
- 3) - Enfin, en restant sur le plan patriotique, et sans nous mêler aux luttes partisans, nous devons provoquer toutes occasions de rappeler à nos élus, en liaison avec tous nos camarades anciens combattants, leurs devoirs vis-à-vis de la Patrie. Comme l'ont dit les anciens combattants d'ALGERIE, l'Armée est engagée dans un combat qui intéresse la FRANCE toute entière et non tel ou tel parti politique. Les questions de personnes doivent s'effacer.

Dans un moment aussi grave, le Gouvernement ne peut plus

...../.....

"se considérer comme le résultat d'un dosage entre les partis,
"mais uniquement comme un Gouvernement de Salut National.

" Je vous prie d'agréer, mon cher Président, l'expression
"de mes sentiments bien cordialement dévoués.

" signé:

" Général de C.A. du VIGIER (CR)
" Président du Comité de Liaison
" Interfédéral des Amicales
" Régimentaires

-----oooOooo-----
UN HEROS ARDENNAIS

Nous avons recueilli, dans le cahier n° 8 des Etudes
Ardennaises, l'anecdote suivante:

Le jeune DENORMAND, originaire de Grandpré, s'engagea
avec son père en 1791, comme tambour dans le bataillon des Chas-
seurs des Ardennes, à l'âge de sept ans et demi.

Lors de la bataille du QUESNOY, en 1793, son père fut tué
sous ses yeux par un hussard autrichien.

Le jeune DENORMAND ne perdit pas de vue ce soldat, qu'il
abattit à la fin d'un coup de pistolet, en prononçant l'exclama-
tion suivante: "bon, tu ne l'échapperas pas toi, le meurtrier de
"mon père."

La Convention lui attribua un sabre d'honneur, sur la lame
duquel étaient gravés ces mots: "Citoyen DENORMAND, âgé de 10 ans.
"Cette arme lui a été donnée par un décret de la Convention natio-
"nale le 18 Août 1793: il en a été décoré des mains du Président,
"et il vengera avec ce sabre la mort de son Père."

Le récit de cet acte de courage nous intéresse particuliè-
rement, car le bataillon des Chasseurs des Ardennes est, nous nous
en souvenons, une des premières formes de notre 12ème CHASSEURS.

-----oooOooo-----

AIDEZ-NOUS à la rédaction de notre bulletin en nous adres-
sant des anecdotes, des histoires vécues amusantes ou des nouvel-
les pouvant intéresser notre grande famille.

D'avance nous vous en remercions.

UN PRECURSEUR DE GENIE

Le Maréchal FABERT,
gouverneur de SEDAN, de 1642 à 1662

Soldat, diplomate, ingénieur, économiste, Abraham FABERT sut, dans des domaines aussi variés, témoigner d'un esprit novateur fort en avance sur l'opinion de son temps. Et pourtant, quel Messin, de nos jours, flânant sur la Place d'Armes, où se trouve sa statue, connaît la vie étonnante de ce français dont ils peuvent être fiers et auquel on ne saurait trop rendre justice.

A. FABERT est né à METZ, le 11 Octobre 1599, où son père, imprimeur réputé, participait activement à l'administration municipale. Destiné à la succession paternelle, il témoigne de bonne heure d'une passion très vive pour le métier des Armes; METZ est déjà une ville essentiellement militaire; il réussit à force de ténacité à se faire admettre comme cadet dans un régiment de Gardes Françaises; il est à peine âgé de quatorze ans.

Débuts difficiles, mais ses qualités finissent par s'imposer. Au siège de LA ROCHELLE se révèle sa compétence d'ingénieur. Il est de toutes les campagnes en Lorraine, sur le Rhin, en Franche-Comté, en Picardie, en Italie.

Malgré cela, il franchit lentement les degrés de la hiérarchie militaire.

Pendant ses congés il remonte la forge située en Lorraine et que son père, faute de connaissances techniques, a dû abandonner. Les résultats obtenus sont magnifiques. Fabert emploie quatre à cinq cents ouvriers. Ces forges produisaient tous les ans 750 tonnes de fer. Malheureusement en 1633, la guerre ayant repris, la forge fut pillée et abandonnée.

Il devient l'homme de confiance et ami de RICHELIEU et est chargé d'organiser dans le royaume les villes fortifiées, suivant les méthodes nouvelles dont il est l'inspirateur et à ce titre le précurseur de VAUBAN. Dans la guerre de siège il inaugure une technique nouvelle à STENAY et à ARRAS. VAUBAN perfectionnera la manière de FABERT.

Il est diplomate, il conduit les négociations avec l'ESPAGNE. Il est l'inventeur du service des renseignements des armées en campagne. Il fait la guerre, ce qui est rare à l'époque, avec son cerveau autant qu'avec sa bravoure.

En 1642 il reçoit une nouvelle tâche à laquelle il se consacrera pendant plus de vingt ans: il s'agit du gouvernement de la principauté de SEDAN. SEDAN, ville frontrière est, par sa situation, une des places les plus exposées; car d'elle dépend la sécurité de la Champagne et de toute la frontière du Nord-Est, et des plus difficiles à administrer car c'est un centre jusque là indépendant attaché à ses privilèges et aussi un foyer ardent de discussions religieuses.

.../...

FABERT, usant de ménagements et d'adresse, sut, en dix-huit mois, conquérir la population et parvint à introduire, non sans difficultés, dans l'esprit public un désir de concorde et de paix. En peu de temps la Principauté devient française de fait et de coeur.

La première tâche est d'assurer la sécurité. La guerre de Trente ans bat son plein. Ingénieur, FABERT renforce les fortifications et il fait de la Ville une citadelle de premier ordre et un puissant arsenal. Il double la garnison en levant, à ses frais, en quelques mois, un régiment de 1200 hommes. Par le mode de recrutement, la formation d'un corps d'officiers, l'institution d'une solde fixe payée sans retard, l'organisation des subsistances et des quartiers d'hiver, il devance de plus de cent ans les conceptions qui finiront par prévaloir dans l'armée.

FABERT envisage ensuite la réforme de l'impôt. Il adresse à MAZARIN un mémoire sur ses idées, mais il faudra attendre le siècle suivant pour qu'elles soient adoptées.

Investi par la confiance de MAZARIN de pouvoirs sans cesse plus étendus, FABERT fait figure non seulement de grand gouverneur de province, mais aussi d'agent de gouvernement à qui le premier ministre laisse la haute main dans le Sedanais, la Champagne et la Lorraine.

En deux ans, la Champagne, grâce à lui, reprend sa culture et recommence à payer ses impôts. La Généralité de CHALONS, qui ne rapportait plus au trésor, en 1655, que 40.000 écus, lui en paie 2.000.000 pour l'année 1657.

La même année il obtient le bâton de Maréchal.

En même temps il parachève son oeuvre de Gouverneur. A SEDAN il crée une manufacture d'armes, une fonderie de canons, de boulets. Il encourage la sergerie et la draperie.

Sa femme, entrant dans ses vues, encourage une industrie féminine: la dentelle. SEDAN se place immédiatement après ALENCON.

En 1661, LOUIS XIV dit que la conduite de FABERT serait un ornement de son règne.

Il meurt en 1662, laissant le souvenir d'un homme d'un désintéressement profond, d'un grand homme de guerre et d'un grand administrateur.

----oooOooo----

PENSEZ-VOUS à notre Amicale ?

FAITES-VOUS tout ce que vous pouvez faire pour elle ?

ASSISTEZ-VOUS à nos réunions chaque fois que vous le pouvez?

UNE VIEILLE FIGURE DU 12^e CHASSEURS DISPARAIT

L'Amicale du 12^e Chasseurs a eu la douloureuse surprise d'apprendre la mort subite, en Novembre dernier, à l'âge de 58 ans, du Lieutenant-Colonel de MASIN.

C'est une vieille figure marquante du Régiment qui disparaît. Il n'en est certainement pas un parmi nous qui ne l'ait connu.

Aussi est-ce avec une grande émotion que nous avons reçu cette bien triste nouvelle, qui nous met tous en deuil.

Que Madame de MASIN et ses enfants veuillent bien trouver ici l'expression de nos sentiments de très profonde sympathie.

-----oOo-----

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE NOTRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AVRIL 1958

Elle eut lieu à Charleville, à l'Hôtel du Palais, Place Nevers, à 15 heures.

Après les compte-rendus moral et financier de l'exercice 1957, les membres du Comité sortants statutairement furent réélus à l'unanimité. Ce sont M.M. BAZAILLE, JACOB, LAMOTTE et MILLET.

L'Assemblée Générale fut précédée d'un déjeuner, servi à 13 heures au même endroit. Nous regrettons vivement que trop peu de membres actifs de notre Amicale se soient trouvés réunis en cette occasion. Nous avons pu offrir un menu soigné, accessible à toutes les bourses, grâce à la générosité de nos amis GAMBIER (Charleville), GERARD (Montcy), FROUSSART (Mézières) et CHARLOT (Orléans) - nous profitons pour les remercier bien vivement encore une fois -. Hélas, si très peu, retenus par des obligations impératives, s'étaient excusés, beaucoup trop n'ont pas donné signe de vie.

Espérons que nous aurons plus de chance la prochaine fois.

Nous avons noté avec plaisir, à ce déjeuner-assemblée, la présence de Messieurs MASSE, CHAZALETTE et GEORGES (de l'Amicale des Anciens Dragons) et leur disons merci de tout coeur pour les dons généreux qu'ils ont fait à notre Amicale à l'issue de la réunion.

-----oooOooo-----

NOTRE CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES -

M. & Mme Maurice THIRY (de L'ECHELLE) font part de la naissance, le 20 Septembre 1957, de leur petite-fille Sylvie, fille de Mr. & Mme Drouet-Thiry (POURU St REMY).

Sincères félicitations aux grands-parents et parents et voeux de prospérité à la petite Sylvie.

FIANCAILLES -

A Sedan, le 22 Décembre dernier, de Melle Françoise FASBENDER, fille de notre sympathique boucher, avec Mr. François GRAF.

Toutes nos félicitations.

MARIAGES -

Le 17 Septembre 1957, à SEDAN, de Monsieur Pierre THOMAS fils de notre regretté agent militaire et de Madame, avec Melle Marie-Thérèse FONTAINE.

Le 9 Avril 1958, à SEDAN, de Melle Nicole PIERRET, fille de notre dévoué membre du Comité, avec Mr. Robert ALLARDIN.

Bien vives félicitations aux parents et meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

NECROLOGIE -

Le 27.II.57, est décédé à REIMS, Mr. le Lt-Colonel de MASIN (voir notre article page 7).

Le 2.II.57, nous apprenions seulement le décès d'un camarade du 12^{ème} Chasseurs: CRÉPIN Marcel, survenu à CORBIE (Somme) le 8 Octobre 1955, après une douloureuse maladie. Il assumait les fonctions de Chef de la police municipale et de Lieutenant commandant le Centre de Secours cantonal d'incendie, dans l'exercice desquelles il apportait une bonté indulgente et un dévouement qui lui valurent l'estime de toute la population. Nous avons eu une pensée spéciale pour lui dès que nous avons appris sa mort et avons reçu de sa veuve, une lettre touchante de reconnaissance et de remerciements.

Le 10.I.58, est décédé à TOCANE-St-APRE (Dordogne) Mr. Alexandre FLONNEAU, M.M., ancien maître-sellier du 12^{ème} Chasseurs, père de Paul FLONNEAU, lui-même ancien du 12^{ème} Chasseurs et maître-sellier au C.I.S.V.A. de Compiègne.

Nous avons appris également le décès du fils de Mr. le Colonel de CHAMPVALLIER?

Le 1^{er} Février 1958, est décédé accidentellement, à l'âge de 53 ans, Mr. Emile WERY, ancien du 12^{ème} Chasseurs. L'enterrement a eu lieu à Pont-Maugis, le 4 Février dernier.

Nous avons appris également la mort, en Septembre dernier de la mère de notre camarade Alfred GROSDIDIER.

A toutes les familles éprouvées, nous présentons nos sentiments de condoléances bien sincères et bien douloureux.

CHANGEMENTS D'ADRESSE -

- DEGEN Charles, 7, rue Charrière à StÉTIENNE HONFLEUR
- Capitaine PERRAD - 42ème B.I. à NEUF-BRISACH (Ht Rhin)
- BECLIN André - Intendance militaire à LE MANS (Sarthe)
- SCHERRER Joseph - Ferme de SUIPPES (Marne)
- Chef d'Esc. DE FOMBELLES - S.P. 86.133 - A.F.N.
- Colonel MARZLOFF - S.P. 87.552 - A.F.N.
- GRIETTE René - 14, rue Branly à GIRAUMONT (M. & M.)
- CORNEE Pierre - 48, rue Albert Gaudry - AMIENS (Somme)
- DAMAS Lucien - à GERONCE (Bses Pyrénées)
- Lt.-Colonel BOUHET à MONDYS, par DOUVILLE (Dordogne).

INVITATIONS -

Notre sympathique ami André CHARLOT, 3, cité nouvelle du Champ Rond à ORLÉANS, aurait la grande joie de recevoir et de bavarder avec tous anciens du 12ème Chasseurs qui passeraient à ORLÉANS au cours d'un voyage et qui voudraient bien lui rendre visite.

DE CI - DE LA -

Mr. le Colonel LESNE présente son bon souvenir à tous les anciens du 12ème Chasseurs qu'il a eu sous ses ordres.

Notre camarade CHARLOT émet l'idée d'un pèlerinage intime à StÉVALERY-en-CAUX et VEULLES-les-ROSES. Ceux que la question intéresserait voudront bien en informer notre ami MOYEN en lui donnant toutes suggestions quant à la date, au moyen de locomotion, etc.....

-----ooOoo-----

Nous nous excusons des omissions qui auraient pu se produire dans notre carnet de famille et vous rappelons que nous ne pouvons faire-part que des événements de famille qui nous sont signalés.

-----ooOoo-----

SECTION DE ROUEN -

NAISSANCE - Nous avons appris avec plaisir la naissance d'une petite Corinne au foyer des époux LEGRIS Jean, Président de la Section de ROUEN.

le 23 Mars 1958.

Sincères félicitations aux parents et vœux de prospérité à la petite Corinne.